

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la mairie, le :

Mardi 12 mars 2024 à 20 h 00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) Débat d'orientation budgétaire (voir comptes rendus de commissions joints à la présente)
- 2) Vente de terrain rue des Lazines à DGRIMMO (Annexe 1)
- 3) Résiliation de la convention d'occupation avec la MJC et signature d'un bail de location (à la demande de la MJC)
- 4) Renouvellement de la convention avec la maison de la presse pour la location des locaux dédiés à l'office de tourisme
- 5) Garantie d'emprunt Néolia pour la construction de 17 logements PSLA, prêt social de location-accession (Annexe 2)
- 6) Convention de mise à disposition des locaux du Musée de la Montre à la Communauté de Communes du Val de Morneau (Annexe 3)
- 7) Mise à jour des baux agricoles suite à une modification du cadastre
- 8) Renouvellement de la charte qualité déchets verts de Préval (Annexe 4)
- 9) Validation des zones d'accélération des énergies renouvelables (Annexe 5)
- 10) Modification du tarif des sacs prépayés
- 11) Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours
- 12) Personnel communal :
 - ✓ Avancements de grade au 01/04/2024 :
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 15/35ème et création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à 15/35ème
 - Suppression d'un poste de rédacteur territorial à 35/35ème et création d'un poste de rédacteur principal 2ème classe à 35/35ème

- Suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles à 16/35ème et création d'un poste d'agent de maîtrise à 16/35ème
- ✓ Promotion interne au 01/04/2024 :
 - Suppression d'un poste de rédacteur principal 2ème classe à 35/35ème et création d'un poste d'attaché territorial à 35/35ème
- ✓ Modifications temps de travail :
 - Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 23/35ème et création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 35/35ème à compter du 13 avril 2024
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique à 31.5/35ème et création d'un poste d'adjoint technique à 35/35ème à compter du 1er avril 2024
- ✓ Départ en retraite au 01/05/2024 :
 - Suppression d'un poste d'éducateur à 15/35ème à compter du 01.05.2024 (fin de CDD)
- ✓ Recours à un contrat d'apprentissage
- ✓ Mise en place du compte épargne temps
- ✓ Autorisations spéciales d'absences (événements familiaux, ...)

13) Questions diverses

Fait à Villers Le Lac, le 04 mars 2024.
Le Maire,
Dominique MOLLIER

